



Association Neuchâteloise de Football

Commission Fair-Play ANFI
Case postale 1141
2208 Les Hauts-Geneveys

Actions de la commission Fair-play

Les Hauts-Geneveys, le 8 mai 2009

Messieurs,

La commission fair-play a organisé en mars 2008 plusieurs séances pour les entraîneurs des équipes juniors A, B, C et féminines. Cette année, en mars 2009, nous avons réalisé la même action avec les équipes actives de 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} ligue.

Lors de ces séances l'ordre du jour comprenait les points principaux suivants :

1. Les lois de jeu du Football, (détaillées par Mme Faggiani)
2. Rapport de la Commission de Jeu
3. Classement Suvaliv
4. Présentation de la Commission Fair-play
5. Pacte Fair-play

Nous avons fait signer le pacte Fair-play à tous les entraîneurs et remis une copie cartonnée pour qu'elle soit affichée dans chaque club.

De ce pacte, il faut retenir que l'entraîneur doit pleinement jouer le rôle de modérateur.

La commission fair-play est satisfaite de l'écho des clubs suite à l'organisation de ces séances et en particulier de l'adhésion des entraîneurs pour l'accompagnement de ce pacte.

De plus, nous encourageons les clubs à faire signer ce pacte aux nouveaux entraîneurs qui trouveront un exemplaire ci-joint.

En avril 2009, la commission fair-play a rencontré les entraîneurs des équipes juniors A et B. L'ordre du jour comprenait les points principaux suivants :

1. Comment prévenir la violence et les comportements antisportifs
2. Rapport de la Commission de Jeu
3. Classement Coupe Fair-play Jean Ceschini
4. Actions de la Commission Fair-play
5. Pacte Fair-play pour les joueurs

Nous avons fait signer ce pacte à tous les entraîneurs présents avec comme consigne de faire signer tous les joueurs. Les entraîneurs devront afficher dans les clubs la copie cartonnée signée par tous. De plus, une photocopie signée par tous sera envoyée à l'ANF.

La commission Fair-play vous remercie sincèrement de votre participation et de vos engagements pour continuer à assurer le meilleur du football dans notre région.

La commission Fair-play

Tél. 032 853.44.55 / FAX 032 853 22 48 Email anf@football.ch
Comité : mardi dès 18h - Permanence : lundi 16-18h / mardi 16h-20h / Jeudi 16h-17h30